

Expérimentation sur le remplacement de haies monospécifiques par des haies vives diversifiées

Communauté de communes du Thouarsais



4 rue de la Trémoïlle

BP 160

79104 Thouars

[Voir le site internet](#)

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE



Dans le cadre de son Plan Local de Prévention des déchets Menagers et Assimilés, la Communauté de Communes du Thouarsais s'est fixé l'objectif de réduire la production de déchets verts.

Depuis 2019, dans le cadre de l'appel à projets Oprévert (Objectif Prévention Valorisation des déchets verts), la collectivité incite au changement de comportement par le développement de placettes « zero déchet vert » sur tout le territoire. Elle met à disposition du broyat et incite à son utilisation et elle agit, par ailleurs, sur la qualité du broyat mis à disposition des agriculteurs pour épandage.

Elle souhaite maintenant agir sur l'évitement des déchets verts en lançant une expérimentation qui consiste en la mise en place d'un programme d'arrachage de haies monospécifiques (ex : thuyas, cyprès, laurier) caractérisées par une production importante de déchets verts peu valorisables qui seront remplacées par des haies vives diversifiées, à destination des particuliers.

En 2022, les déchets verts représentent 80.5kg/hab. sur notre territoire.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

La communauté de Communes du Thouarsais a fait le choix de proposer une action clé en main pour les bénéficiaires. Nous avons signé une convention avec l'association Bocage pays Branché qui a géré le volet organisationnel et technique et avec une entreprise d'espaces verts qui a réalisé tous les travaux. Nous avons aussi signé une convention avec les bénéficiaires.

Les objectifs de cette expérimentation sont multiples : tester le volet opérationnel de l'opération (coordination, logistique, travaux, ...), définir le coût réel de l'opération, vérifier l'adhésion de la population à ce projet, vérifier la pertinence de l'opération en matière de réduction des déchets verts par le suivi d'indicateurs, ...L'analyse des résultats de cette expérimentation permettra de décider de la poursuite ou non de cette opération ainsi que, le cas échéant, des modalités de poursuite.

Produire un guide de bonnes pratiques pour la plantations de haies diversifiées produisant moins de déchets verts et inciter à la valorisation des biodéchets à domicile. Ce guide sera

distribué lors des demandes de permis de construire et lors d'animations.

Résultats quantitatifs

Pour la première session 2022-2023, 17 bénéficiaires ont été retenus pour un total de 886 ml de haies arrachées (7 thuyas, 7 cyprès, 3 Lauriers) et remplacées par des haies diversifiées.

Nous avons estimé que les anciennes haies produisaient 45 tonnes de tailles pour les 886 ml.

Les nouvelles haies vont nécessiter une taille de formation la deuxième année (optionnel) et ensuite tous les 5 ans environs. Nous estimons que les haies produiront 15 tonnes de déchets verts à chaque taille qui seront valorisées sur place.

Sur 6 ans, nous évitons ainsi 360 tonnes de déchets verts en déchetterie.

Résultats qualitatifs

Cette expérimentation nous a permis d'avoir conscience des besoins humains et matériel très importants pour la réalisation de ce type de chantier.

La partie organisationnelle est aussi très importante d'autant que l'intégralité des chantiers s'est déroulée sur 2 mois.

L'opération d'aide à l'arrachage s'est très bien déroulée, les bénéficiaires ont été très contents de la bonne organisation des chantiers. L'opération a suscité un réel intérêt et nous n'aurons pas de mal à trouver de nouveaux bénéficiaires pour les sessions suivantes

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Nous avons proposé une action clé en main avec un accompagnement technique et opérationnel pour les bénéficiaires

Planning

Au printemps 2022 : réflexion sur les modalités de l'opération, prise de contact avec l'association pour établir la convention et le coût de l'opération. Définir le cahier des charges, le montant de la participation des bénéficiaires.

En juillet 2022 nous avons commencé la communication autour de l'action et la mise à disposition d'une demande de candidature pour les particuliers

Dans le même temps, l'association a rédigé un dossier technique avec la liste des essences retenues et les modalités techniques de mise en œuvre de l'action avec l'entreprise d'espace vert

A l'automne 2022, sélection des chantiers (minimum 30 ml, sans contraintes techniques apparentes), étude de terrain, signature de la convention avec les bénéficiaires.

Fin janvier-février 2023 : réalisation des 17 chantiers

Début mars : visite de fin de chantier

Moyens humains

chargée de mission (poste vacant sur une partie de l'opération) : 5 jours (réflexion sur l'opération, rédaction des documents, visite de fin de chantier)

ambassadeur du tri : 10 jours visites de chantiers avant et après, traitement des demandes, communication

Concernant les moyens mobilisés par l'association et l'entreprise d'espace vert:

Accompagnement 1 agent sur 8 jours. Réalisation dossier technique 1 agent sur 5 jours. Arrachage/broyage 2 agents sur 5 jours. Plantation 4 techniciens sur 3 jours

Moyens financiers

coût global du projet 38 580€ réparti comme suit :

- accompagnement : 3520€

- dossier technique : 2200€
- arrachage + broyage+évacuation : 16270€
- fourniture des plants, des protections et du paillage : 12200€
- plantation : 5280€
- frais annexe et TVA : 3930 €

Nous avons une subvention de 55% soit 19442.5 € et une participation des bénéficiaires qui s'élève à 12 605€.

La CC du Thouarsais prend à sa charge 7 848€

Moyens techniques

La réalisation des travaux a été sous traitée à l'entreprise d'espace vert. La CCT ne disposait pas du matériel nécessaire pour la réalisation des chantiers (matériel d'abatage, rogneur de souche, tracteur, remorque, broyeur adapté, plate forme de compostage, grappin)

Partenaires mobilisés

Association Bocage Pays Branché pour le soutien technique et la fourniture des plants et des protections

Entreprise d'espace vert pour la réalisation des chantiers et la fourniture du paillage

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Un accompagnement technique nous semble indispensable la première année, cela permet de poser les fondations de l'opération et de bien évaluer les besoins humains et financiers.

Il est préférable de cibler les essences monospécifiques peu ou pas valorisables (cyprès, thuyas) et à croissance rapide. Dans le même temps il faut développer des solutions de valorisations des déchets verts pour les usagers (opération de broyage, location de broyeurs, passage bonus en déchèterie)

Nous avons écarté les candidats qui souhaitaient juste arracher leurs haies sans plantation après.

Difficultés rencontrées

Malgré l'étude des chantiers au préalable, certains coûts ont été sous évalués.

La gestion des déchets d'abatage avait été peu considérée, le broyage et/ou l'évacuation nécessite du matériel adapté (grappin, petit engins si peu accessibles) et des rotations importantes pour les porteurs et leurs chauffeurs. Nous avons fait le choix de confier cette tâche à l'entreprise au dernier moment.

Recommandations éventuelles

- Etre vigilant sur l'engagement des bénéficiaires (nous avons eu un abandon au commencement de la réalisation des opérations d'abatage).
- Cibler les essences peu ou pas valorisables en paillage (conifères)
- Sélectionner une liste d'essences adaptées au territoire et ayant un intérêt pour la biodiversité et à pousser plutôt lentement.
- Imposer un linéaire minimum (30m pour nous) et être très vigilant sur les contraintes techniques (l'entreprise avait de gros engins professionnels).
- Travailler en étroite collaboration avec les différents acteurs
- Fournir un guide sur la plantation et la gestion des haies pour les bénéficiaires (et transposable pour une diffusion à plus grande échelle afin de cibler tous les projets de plantations)
- Avoir un tarif incitatif
- Proposer des actions en parallèle pour la valorisation des déchets verts à domicile

Mots clés

Dernière actualisation

Août 2023

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Sandrine WENISCH

sandrine.wenisch@ademe.fr

Direction régionale Nouvelle
Aquitaine